

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 Novembre 2020 À 20H30
À LA MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. DELATTRE GILLES, MAIRE

Etaient présent(e)s: Mmes Bellebouche, Bogaerts, Decerf, Duflos, Lanckriet, Licour
Mrs Blondel, Fontaine, Fournet, Langlois, Lefebvre, Talva, Vasseur
Absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir : Mme Sené à M. Fournet

➔ Présents : 14 - Pouvoirs : 1 - Absents : 0

Le compte-rendu du précédent conseil a été approuvé à l'unanimité.

Mme Bogaerts Francine a été élue secrétaire de séance.

Mme Licour remercie tous ceux qui participent à la collecte de la banque alimentaire et les conseillers peuvent déjà visualiser le produit du premier jour de quête dans les magasins Uexpress d'Ailly et Carrefour Contact de Picquigny stocké en Mairie.

1-Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2021

1. comme suit :

Cadres d'emplois/Grades	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Filière administrative Adjoint administratif	Attaché (catégorie A) Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe (catégorie B) Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe (catégorie C)	1TC 35h (titulaire) 1 TNC 32h00 (titulaire) 1 TNC 32h00 (titulaire)
Filière technique Adjoint technique	Adjoint technique	2 TNC 20h00 (titulaire) 2 TC 35h (titulaire)
	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1 TC 35h (titulaire)
	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	1 TNC 20h (titulaire) 2 TNC 32h (titulaire) 1 TC 35h00 (titulaire)
Filière animation Animateur	Animateur Adjoint territorial d'animation	1 TC 35h00 (titulaire) 1 TNC 28h (titulaire)
Filière sociale Agent des écoles	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles (ATSEM)	2 TNC 32h00 (titulaire)
Filière police Garde champêtre	Garde champêtre chef principal	1 TC 35h00 (titulaire)

2. DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le nouveau tableau des effectifs

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés et ont signé au registre tous les membres présents.

Vote 15 pour

2- Participation mutuelles 2021

La participation forfaitaire de la commune aux mutuelles de maintien de salaire et de santé dans le cadre d'un contrat labellisé était jusqu'à présent de 7,50 € pour le maintien de salaire et 10 € pour la garantie santé.

Monsieur le Maire propose de passer à 10 € pour la garantie maintien de salaire
et 15 € pour la garantie santé

➔Vote : 15 pour

3- Autorisation pour investissement 2021 (1/4 BP 2020)

Comme tous les ans, il y a lieu de prendre une délibération pour autoriser les investissements à hauteur du quart des crédits inscrits au BP 2020

Chapitre	Libellé	Budgétisé 2020	<i>Montant retenu</i>
			Soit 1/4
21	Immobilisations corporelles	1.645.493,43 €	
2111		500.000 €	125.000€
2128		30.000 €	7.500 €
21311		100.000 €	25.000 €
21312		100.000 €	25.000 €
21318		300.000 €	75.000 €
2151		5.000 €	1.250 €
2152		300.000 €	75.000 €
21538		200.000 €	50.000 €
2182		30.000 €	7.500 €
2183		30.000 €	7.500 €
2184		30.000 €	7.500 €
2188		20.493,43 €	5.123,35 €

➔Vote : 15 pour

4- Autorisation pour investissement 2021 (1/4 Budget de l'eau 2020)

De même, il y a lieu de prendre une délibération pour le budget de l'eau pour autoriser les investissements à hauteur du quart des crédits inscrits au Budget de l'eau 2020

Chapitre	Libellé	Budgétisé 2020	<i>Montant retenu</i>
			Soit 1/4
2156	Matériel spécifique	240.000 €	60.000 €
2763	Créances collectivités	59.000 €	14.750 €

➔Vote : 15 pour

5- Rapporter délibération du 30 10 2020

Le contrôle de légalité de la Préfecture nous demande de rapporter la délibération du 30 octobre relative aux primes de fin d'année puisque celles-ci doivent être versées dans le strict respect des modalités de la délibération du 20 octobre 1981 avec un minima de 300 € et un maxima de 630 €

➔Vote : 15 pour

6- Charte du réseau de bibliothèques

Mme Licour présente la charte de réseau lecture intercommunal qui lie la CCNS (Communauté de Communes Nièvre et Somme) et notre commune. Celle-ci met à disposition du matériel, un logiciel, des livres et un réseau d'échange entre les différentes médiathèques du territoire de l'intercommunalité.

➔ Vote : 15 pour

7- Occupation temporaire de terrain

Monsieur le Maire signale qu'il a envoyé un courrier à TEF (Transport Eloy Frères) au sujet du non-respect de la convention d'utilisation qui lie la commune à cette entreprise jusqu'au 30 juin 2021. Sur celle-ci, il était stipulé qu'aucun dépôt ne devait être effectué, que le nettoyage des abords était à la charge de l'entreprise et que le stationnement des bennes ne devait pas se faire en dehors du site.

Comme aucune de ces trois conditions n'est respectée, le Conseil décide de mettre fin à cette convention d'utilisation de terrain le 30 juin 2021.

➔Vote : 14 pour 1abst

8-Devis cavurnes

Monsieur le Maire présente le devis du marbrier Peltot pour l'installation de 9 cavurnes en complément des 12 déjà installées en raison de la demande importante de ce genre de sépulture. Prix : 1458 € HT

➔ Vote : 15 pour

9- Information sur le recours du PLUI

La commune a intenté un recours contre le PLUI piloté par la communauté de communes. Celle-ci a envoyé son mémoire de défense au Tribunal Administratif et rejette les arguments avancés par la commune. Un complément d'information devra être apporté au vu des erreurs relevées sur le mémoire de défense.

10- Information sur les travaux dans le village

Les travaux d'effacement de réseaux se poursuivent et les nouveaux candélabres sont érigés. Les branchements chez les particuliers s'effectuent sans trop de problèmes.

L'extension des vestiaires du terrain de foot se termine, il reste la rampe et les protections des fenêtres. Lors de la réception des travaux quelques imperfections ont été soulignées.

Les travaux de déconnexion des eaux pluviales vont démarrer d'ici la fin de cette année. Une réunion d'information avec la maîtrise d'œuvre, l'entreprise et les riverains des secteurs concernés est prévue le jeudi 3 décembre à 18h30 en Mairie.

11-Délibération sur les places au cimetière

Lors d'un Conseil Municipal de novembre 2019, celui-ci avait décidé, en fonction du nombre important de demandes de l'extérieur, que les places du cimetière étaient désormais réservées aux habitants du village. Cela avait été noté dans le Canard Municipal mais il n'y avait pas eu de délibération. Il y a lieu d'en prendre une à ce sujet.

Vote 13 pour 2 abst

12- Avis pour la vente éventuelle de logements HLM

L'Amsom (ex Opsom) nous consulte au sujet de la mise en vente possible de logements HLM du parc situé rue Julian Grimau. Comme la demande de location de ce type de maisons est importante, la commune émet un avis défavorable à la vente.

Vote : le Conseil s'oppose à l'unanimité

13- Délibération pour l'adhésion de Longeau à la FDE

La commune de Longeau souhaite adhérer à la Fédération Départementale d'Energie et il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se déclare favorable.

➔Vote : 15 pour

14- Infos diverses

Madame Decerf informe l'assemblée du déroulement de l'Arbre de Noël des enfants, de la confection et de la distribution des colis des aînés en fonction de la situation sanitaire.

Vendredi 11 : confection des colis salle Jean Paszek à 20h30

Samedi 12 : distribution des colis et des jouets de 9 à 12 h 30 dans la salle Paszek en respectant les mesures de distanciation.

Prochain conseil : VENDREDI 15 JANVIER 2021 à 20H30

Le Maire

Le Conseil Municipal